

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE VOYAGEURS

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur de véhicules de transport de voyageur doit, tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

Objectifs

Les objectifs sont divers: se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité. Actualiser ses connaissances en matières de

Public Visé

Toute personne titulaire d'un permis D ou DE souhaitant recycler sa formation initiale de conducteur routier de voyageur.

Durée

35.00 Heures **5** Jours

Pré Requis

Etre titulaire du permis de conduite de la catégorie D ou DE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé.

Avoir une visite médicale de permis à jour

Parcours pédagogique

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION: 0h30

BILAN DES CONNAISSANCES : 3h30

- Réglementation du transport et sécurité routière
- Technique et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE : 11h00

- Caractéristique technique du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité*
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesse automatique
- Chargement et respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers*
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile*

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS(actualisation des connaissances): 06H00

- Réglementation sociale nationale et européenne du transport routier de voyageur, notamment temps de conduite - repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, convention collectives, statuts particulier
- Réglementation applicable au transport de voyageur en national et internationale, urbain et non urbain, contrat et documents

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE(actualisation des connaissances) : 7h00

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation de situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques*
- Principes élémentaire de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteurs aggravants liés aux véhicules lourds*
- Accidents du travail en circulation ou à l'arrêt
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principe de gestion des situations conflictuelles
- Circulation dans les tunnels: règles de conduite, spécificités des grands ouvrages

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670188067

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69

- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins
- Sécurité dans le transport scolaire

SERVICE LOGISTIQUE(actualisation des connaissances): 4h00

- Comportement contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service.
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation du marché

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DE STAGE : 3h00

Les + métier

Cette formation permet au stagiaire de mettre à jour ses connaissances et de découvrir les nouveautés du marché.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession
- Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale
- Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

Méthodes et moyens pédagogiques

Nos formateurs utilisent les méthodes pédagogiques actives de la découverte et interrogative.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'ensemble de nos intervenants sont formés à la pédagogie et sont validés par les services de la DREAL.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires participent à un bilan de connaissance lors de leur entrée en formation. Puis à l'issue de leur réactualisation des connaissances, ils procèdent à leur évaluation finale.

Modalités d'Accessibilité

Toute personne ayant un handicap peut prendre contact avec notre service administratif.



Contactez-nous !

Jérôme BERGER
Directeur Général

Tél. : 0388827027

Mail :
developpement@eugeneformation.com

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670188067

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com

SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69



© stockphoto.com/cheat/Grainaux/0470/pebrof/roberfem



Annexe du programme de formation FCO VOYAGEURS

NIVEAU : Sans objet

DOCUMENT : Sans objet

POSSIBILITÉ DE VALIDER OU NONDES BLOCS COMPÉTENCES : Il n'y a pas de validation partielle. L'ensemble des modules doivent être suivis sans possibilité d'interruption de la formation. Un seul bloc de 140 heures.

AGRÉMENT : Agréé par les services de la DREAL

DÉBOUCHÉ : Les métier du transport de voyageur

MAINTIEN DE LA QUALIFICATION : Un recyclage devra avoir lieu tous les 5 ans avant la date d'échéance.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Permis DE
- FCO passerelle
- Stage de conduite sur basse adhérence

Consultez les indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale ici :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>